



PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LFP

Auteur : **Arnaud ROUGER**

Date : **Mercredi 15 octobre 2025 à 10h30**

☒ Libre ☐ Interne à la LFP ☐ Interne au service ☐ Confidentiel

Réunion du	15 octobre 2025 à 10h30
Présidée par	M. Vincent LABRUNE

Présents avec voix délibérative	<u>Sur site :</u> MM. Jacky BONNEVAY, Loïc FERY, Waldemar KITA, Olivier LETANG, Victoriano MELERO, Karl OLIVE, David TERRIER <u>En visioconférence Teams :</u> MM. Nasser AL-KHELAIFI, Fabrice BOCQUET, Bernard JOANNIN, Pablo LONGORIA, Pierre-Olivier MURAT, Philippe PIAT, Juan SARTORI
Présents avec voix consultative	Mme Lola PIERRÈS. M. Philippe DIALLO, Olivier LAMARRE, Eric ROLLAND -en visio-, Arnaud ROUGER.
Excusés	MM. Marc KELLER, François MORINIERE (<i>représenté par David TERRIER</i>)
Assistant	Mme Stéphanie BOURDAIS MM. Nicolas DE TAVERNOST, Cédric KLIMCIK (LFP Media). MM. Sébastien CAZALI

1 Adoption des précédents procès-verbaux

Le Conseil,

Adopte les procès-verbaux de ses réunions des 15 et 26 septembre 2025 (consultation du CA).

2 Actualités LFP Media

Nicolas DE TAVERNOST présente les actualités de la plateforme **Ligue 1+**, lancée le 15 août dernier.

En termes d'audience sur les journées 1 à 7, les créneaux du dimanche à 20h45, samedi 17h (match beIN Sports) et du vendredi à 20h45 sont ceux qui fonctionnent le mieux, avec notamment une hausse de l'audience constatée par rapport à la saison dernière à la même période.

Nicolas DE TAVERNOST présente également un profil d'audience plus jeune que le profil Total TV, ainsi que la répartition des abonnés à la plateforme OTT par club de cœur et zone géographique d'abonnement.

Il présente de plus le nombre d'abonnés à la plateforme OTT par cohortes et l'évolution prévisionnelle de l'ARPU moyen mensuel net des coûts de distribution au cours de la saison.

Enfin, il conclut la présentation avec la présentation des coûts de la chaîne et le suivi des dépenses au cours de la saison.

Un débat s'en suit entre les participants sur l'avenir stratégique de Ligue 1+, notamment les perspectives de revenus sur la saison en cours et les saisons à venir, la ventilation des coûts sur les différents postes de la chaîne, avec un point d'étape stratégique attendu à l'issue de la phase aller du championnat, notamment au sein d'une réunion du Comité stratégique consultatif de LFP Media.

Nicolas DE TAVERNOST et les participants abordent également le sujet de la diffusion des matchs de qualification des Espoirs confiée à l'influenceur Zack Nani par la FFF. Philippe DIALLO ouvre la voie à des discussions entre LFP Media et la FFF pour une co-diffusion de ces matches à venir.

3 Point d'information de la Commission des finances

Sébastien CAZALI présente, en parallèle du point précédent, les travaux de la Commission des finances de vendredi 26 septembre 2025.

La Commission a proposé une simulation de la répartition des droits audiovisuels 2025/26 intégrant une estimation actualisée des revenus de la chaîne Ligue 1+ à environ 142 M€, sur la base du nombre d'abonnés prévisionnel à date tel que présenté au point 1.



Ces informations ont été communiquées ensuite aux clubs de Ligue 1 et Ligue 2 afin de leur donner une mise à jour de l'estimation des droits audiovisuels 2025/26 et mieux anticiper leurs passages devant la DNCG en fin d'année.

Sébastien CAZALI précise qu'il ne s'agit donc pas d'un document ayant la valeur d'un Guide de répartition des droits audiovisuels mais simplement d'une simulation actualisée donnée à titre d'information.

4 Gouvernance de la LFP

Vincent LABRUNE informe le Conseil qu'il s'est entretenu la semaine précédente, en marge d'une réunion de l'ECA à Rome, avec le Président de la FFF.

A cette occasion, Philippe DIALLO et Vincent LABRUNE se sont accordés pour que les discussions sur une réforme de la Gouvernance du football professionnel soient réactivées rapidement afin que des propositions communes puissent être portées. L'objectif sera alors de faire la synthèse, sur la base de la PPL votée par le Sénat, des propositions formulées par la LFP puis la FFF.

Une réunion sous l'égide de la FFF devrait donc être organisée la semaine qui suit cette séance du Conseil avec les représentants de la FFF, de la LFP, de Foot Unis, de l'UNFP, de l'UNECATEF et de l'UAF. Les présidents des Collèges de Ligue 1 et de Ligue 2 ainsi que Marc KELLER, en tant que pilote du Groupe de travail sur la gouvernance initié par la FFF en fin de saison dernière, seront également conviés à participer à cette réunion.

5 Composition du Bureau de la LFP

Vincent LABRUNE rappelle l'article 30 des statuts de la LFP qui encadre la composition du Bureau de la LFP et indique qu'il appartient aux présidents élus pour représenter les clubs de Ligue 1 au Conseil d'Administration de désigner les membres du Bureau pour les postes laissés vacants.

Le Conseil,

Prend note de la désignation de MM. Juan SARTORI et Loïc FERY pour venir compléter les représentants de Ligue 1 au Bureau de la LFP.

6 Questions diverses

6.1 Comité stratégique de LFP Media

Au regard des discussions intervenues et des constats effectués, Vincent LABRUNE souhaite que le Comité Stratégique de LFP Media soit de nouveau composé et se mobilise pour accompagner la direction et soutenir ses orientations.



6.2 Réflexions proposées

Olivier LETANG intervient pour faire part de deux sujets importants à ses yeux :

- Le cahier des charges des centres de formation qu'il faudrait sans doute revoir au regard des difficultés économiques en intégrant la question des critères existants pour les équipes féminines.
- Les modalités qui sont applicables au licenciement des entraîneurs et du versement de leurs indemnités.

* * *

Vincent LABRUNE
Président